



Le Cri du *(pic saint)* Loup

Mensuel à périodicité variable n°1 – décembre 2020.

L'Édito

En cette funeste période, de confinement, dé-confinement re-confinement, couvre-feux ... la DG et la DDFIP nous interdisent de venir à votre rencontre.

Cette obstruction à l'action syndicale nous oblige à réinventer notre communication.

En parallèle de nos vidéos (voir youtube), votre bureau de section a décidé d'accentuer sa communication en créant un journal périodique.

Ce journal se veut un cri d'alerte et un décryptage de l'actualité de la DDFIP 34.

En vous souhaitant une bonne lecture, nous espérons revenir vers vous le plus rapidement possible et repartir ensemble au combat pour que le jour d'après ne soit pas pire que le jour d'avant.

On vous souhaiterait bien « bonnes fêtes Paulette » mais on se contentera de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et continuez à respecter les gestes barrières !

Tous en Télétravail

Un petit historique de la doctrine s'impose.

Pour le 1° confinement nous étions 23 % à pouvoir télétravailler faute de préparation.

Nous constatons « un vaste bordel organisé » : pas d'ordinateur portable à disposition, définition des missions prioritaires plus qu'aléatoire laissée à la libre interprétation des chefs de services...

Après plusieurs rappels à l'ordre de la DG et des organisations Syndicales, la DDFIP 34 tente de s'organiser tant bien que mal, d'où une valse des ordinateurs dans le département : « on déshabille Paul pour habiller Jacques ».

Enfin notre directeur départemental, après maintes tergiversations, tire les leçons de cet épisode ubuesque et commande 460 ordinateurs pour équiper les 53 % de collègues intéressés par le télétravail.

Dans le même temps, les ministres demandent sa généralisation, le DG confirme, mais le DDFIP freine des 4 fers, tout va bien nous sommes dans l'Hérault !... →



Alors que DG et ministres écrivent à tout le monde pour passer en télétravail maximal ! Ici « circulez y a rien à voir » On ne discute pas du sujet, notre direction s'arc-boute sur son télétravail à minima ! Qui a le droit ? Qui n'a pas le droit ? Combien de jours ?

Encore de l'amateurisme qui va nous faire perdre un temps précieux !

Mais ces gens-là n'assument jamais ! Après publication d'un petit 24 % de télétravail dans le 34, la direction met une pression terrible sur les services pour rattraper le taux national de 42 %.

Résultat des courses, aujourd'hui certains de nos collègues qui souhaitent demander le télétravail ne le peuvent toujours pas et d'autres qui n'ont rien demandé se le voient imposer.

L'urgence sanitaire a bon dos !



Ce deuxième confinement confirme les manquements et l'impréparation de notre administration :

- Matériels absents ou inadéquats.
- Nos applicatifs qui ne sont pas forcément adaptés ou adaptables.

- Une multiplication des e-contacts qui sature les services.
- Certains chefs de services dont l'incompétence en matière de management est largement reconnue par l'ensemble de leur personnel, sont à nouveau, débordés par ce deuxième confinement. « Les pauvres » doivent gérer le personnel présent et les télétravailleurs, puis pour les plus chanceux, la réorganisation du Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

Pour celles et ceux qui ont lu entre les lignes, l'objectif de notre administration est d'équiper rapidement (surtout n'importe comment) l'ensemble du personnel pour qu'à terme nous puissions être une administration entièrement télé-travaillable au mépris de nos qualités et conditions de travail !!!!

Le télé-travail, rejeté fin 2019, encouragé sous la Covid-19, inorganisé en confinement, doit maintenant faire l'objet de véritables débats dans les services, dans les instances, être organisé collectivement et les encadrants formés !

Pour Solidaires Finances Publiques, ce débat ne peut se faire sans une analyse partagée de la chaîne de travail et de l'organisation du travail en présentiel.

l'avenir sombre de la publicité foncière

**Ayez confiance !
en 2021, aucun poste
ne sera supprimé en SPF**

**C'est juste pour rattraper
le retard, mais l'année d'après,
avec les SAPF, on pourra tout
restructurer,
Ah ah ah ah ah !!!!!.**



Protection des agents

Le CHSCT vient de distribuer des masques chirurgicaux pour les agents en contact avec le public afin de pallier les manquements de la direction.

Un des derniers actes du CHSCT dont la mort a été décrétée par ce gouvernement en 2022 !

Et si le personnel de la direction à Montmorency avait disparu !

**Le « Plan Social » des Finances Publiques pour 2021
Hérault : 49 nouvelles suppressions d'emplois, un triste record depuis 13 ans
Quasi 300 emplois supprimés depuis 2009 !!!**

Le tableau ci-dessous récapitule les 284 suppressions d'emplois subies par les services des Finances Publiques dans l'Hérault en 13 ans. Nous partons de 2009 parce que c'est la première année de plein exercice budgétaire de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) issue de la fusion de la Direction Générale des Impôts et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique. **C'est quasiment l'effectif de la direction de Montmorency.**



Il faudrait y ajouter des dizaines de postes « non pourvus » dont il faut rappeler qu'ils sont inscrits au budget des directions mais pas offerts aux concours et mutations. L'administration récupère ainsi une masse budgétaire qu'elle utilise ailleurs, au détriment des chômeurs qui auraient trouvé un emploi, des populations qui auraient été mieux servies et des services qui auraient moins souffert.

Enfin, la DGFIP avec son « Nouveau Réseau de Proximité » de 2020 à 2022 est en cours de destruction, notamment par la suppression de toutes les trésoreries. L'éloignement des populations est également marqué par un accroissement sans précédent des centres de contacts, services fusionnés, départementalisés... Dans ce cadre, la DGFIP continue d'être le principal pourvoyeur des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État, malgré l'utilité et l'efficacité dont ses services font preuve depuis le début de la pandémie de Covid-19, en particulier au soutien des entreprises.

Département et Région	Emplois supprimés depuis la création en 2009 de la Direction Générale des Finances Publiques													Total
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Hérault	- 21	- 37	- 17	- 35	- 31	- 27	- 25	- 38	- 11	+ 26*	- 3	- 16	- 49	- 284
Total Occitanie	- 168	- 202	- 193	- 177	- 152	- 163	- 152	- 156	- 111	- 106	- 134	- 101	- 156	- 1971

* chiffres trompeurs en 2018 : créations du CSRH.

Calendriers 2021
Guillaume passera distribuer les calendriers aux correspondants en janvier



POURQUOI SE SYNDIQUER...

La représentativité seule ne suffit pas à une organisation syndicale pour être vraiment reconnue. Le nombre des syndiqués revendiqués est au moins aussi essentiel quand il s'agit d'aller négocier. Quand un militant de Solidaires Finances Publiques s'adresse à un directeur, un parlementaire ou un ministre, il lui parle au nom de plus de 20 000 adhérents !

Partant de là, le fait d'adhérer à Solidaires Finances Publiques est un acte fort, une manière de se faire entendre, d'être reconnu, écouté, consulté, entendu.

Secrétaire de section :

Guillaume Roussel : 06 12 02 06 06

guillaume.roussel@dgfip.finances.gouv.fr

groussel1511@gmail.com

Secrétaire adjoint :

Frédéric Mason : 06 59 75 31 22

frederic.mason@dgfip.finances.gouv.fr

Trésorier :

Claude Danjard : 06 10 24 80 87

claudedanjard@dgfip.finances.gouv.fr

Membres du bureau:

Samy Arioua

Thierry Cabanis

Charlotte Escoffier

Patricia Ostyn

Jean Philippe Roger

Ollivier Serres



<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/340/>



<https://www.facebook.com/Solidaires-Finances-Publiques-34-394398541377826/>



<https://www.youtube.com/channel/UCrjsCEQMcfbhOulMaOjurgw>

SECTION :

Bulletin d'adhésion 2020

Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFIP

(6 chiffres)

N° ANAIS

(10 chiffres)

N° SIRHIUS

(7 chiffres)

NOM d'usage

Prénom

NOM de naissance

Date de naissance

Cadre :

Grade :

Echelon :

Date de prise de rang :

Informations professionnelles

Service :

Site :

Temps partiel : %

@



Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. :

@



Ces informations sont facultatives,
tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques